

COURT

ensemble

POUR UN NOUVEL ÉLAN

Proximité
Gouvernance

Protection
Transparence

Projet d'équipe
pour emmener
Court-Saint-Etienne
vers 2030





CONTENU DU PROGRAMME

Introduction : Court Ensemble	4
1 Renforcer la démocratie citoyenne et assurer la transparence	6
2 Administrer et gouverner au service de la population	8
3 Donner une belle place à tous les âges de la vie	10
4 Développer les solidarités, la sécurité et la santé	12
5 Favoriser l'épanouissement de chacun·e dans la commune	14
6 Soutenir la population active et encourager l'économie locale et circulaire	16
7 Limiter drastiquement les risques d'inondations	18
8 Aménager, embellir, verdir et apaiser notre territoire	20
9 Développer en sécurité la mobilité active et partagée	22
10 Rénover et isoler logements et bâtiments communaux, viser l'indépendance énergétique	24

INTRODUCTION : COURT ENSEMBLE

COURT

Court-Saint-Étienne est un territoire passionnant rassemblant presque 11.000 habitant·es. L'administration communale emploie 147 personnes, et collabore avec environ 80 enseignant·es, plus de 10 accueillant·es d'enfants et une quarantaine d'agents du CPAS. Les moyens budgétés chaque année en dépenses courantes et investissements sont de l'ordre de 30 millions d'euros, financés par les impôts des habitant·es.

ENSEMBLE

La commune est administrée depuis 18 ans par la même majorité. S'il faut reconnaître des réalisations positives, nous constatons un manque d'anticipation et certaines incohérences sur des dossiers importants comme la mobilité, l'urbanisme, et les inondations. Pour les 6 prochaines années, nous proposons un nouvel élan avec une équipe dynamique, riche de compétences diversifiées et déterminée à travailler dans une vision long terme pour le bien-être de tous les habitant·es.



Proximité

Nous sommes une équipe **proche** et à l'écoute de tous : des jeunes comme des séniors, des professionnels et des commerçants, des personnes sans emploi, des associations sportives et culturelles, des comités de quartier et des équipes communales.

Protection

Nous voulons une commune qui assure la **protection** du territoire et de ses citoyen·nes, et assume ses responsabilités :

- Un plan ambitieux de prévention des inondations dès 2025 ;
- Un plan piétons et cyclistes pour assurer des cheminements continus tout en fluidifiant le trafic automobile ;
- Un programme concret d'aide à la rénovation énergétique des biens privés et la rénovation des bâtiments communaux ;
- Un développement urbanistique modéré et intégré, des espaces verts mieux protégés.

Gouvernance

Nous nous engageons pour une **gouvernance** qui répond aux besoins des habitant·es, qui reconnaît la valeur de chacun·e et aide la personne en difficulté. Une gouvernance qui soutient les écoles, les commerces, les événements culturels et sportifs. Dans chaque hameau, nous prévoyons un espace vert public pour plus de convivialité.

Transparence

Une équipe déterminée et **transparente** qui s'engage à :

- gérer la commune de manière démocratique ;
- débattre chaque année du budget communal et des priorités pour la commune ;
- mettre son temps et ses compétences au service d'une Commune forte et pro-active.

La participation citoyenne est l'essence même de la démocratie. Elle permet d'éviter qu'un petit nombre de personnes s'arroge tous les pouvoirs de décision. Pour être effective, elle a besoin d'une information transparente, accessible et compréhensible. C'est le sens de notre engagement : nous ne sommes pas là pour exercer un pouvoir, mais pour rendre un service.

NOS PRIORITÉS :

- Comme dans les associations et les sociétés, réaliser chaque année au premier semestre un **rapport annuel communal d'activités**, incluant les aspects financiers, les activités et projets réalisés et les perspectives pour les années à venir. Organiser une présentation et un débat public sur ce rapport ;
- Etudier chaque année le **juste niveau d'imposition** nécessaire à l'équilibre communal, et le potentiel de baisse de l'impôt des personnes physiques (IPP). Ces dernières années, la commune a dégagé un boni de plus de 2 Mio € annuels, dont une partie aurait dû revenir aux contribuables ;



#5 Jean-Luc de Wilde

« Dire ce qu'on fait et faire ce qu'on dit, c'est essentiel ! Je me réjouis de débattre du rapport annuel de l'action communale avec les habitant·es intéressé·es. »

- Mettre en perspective le **budget communal** à la lumière d'outils tels que le « budget climat » et l'« analyse budgétaire en terme de genre et d'égalité hommes-femmes ».
- **Ouvrir le bulletin communal** (Info tout Court) à une meilleure mise en évidence des activités des associations, artistes et commerçants locaux ainsi que des différentes visions politiques de la Commune ;
- Garantir une **communication fluide** entre l'Administration communale, les élus et les citoyen·nes en diversifiant notamment les canaux (bulletins communaux, site internet, réseaux sociaux, courriers, panneaux d'affichage libre...) et en précisant les moyens à privilégier dans les différentes situations



ET ASSURER LA TRANSPARENCE



- Faciliter les **interpellations et questions citoyennes** ou associatives avant certains conseils communaux et structurer les rencontres entre le Collège et les comités d'habitantes ;
- Soumettre à la **consultation populaire** (vote ouvert à tous les électeurs) certaines grandes décisions impactant le territoire pour les prochaines décennies (plans d'aménagement, projets à budget élevé) et en tenir vraiment compte dans la décision finale ;
- Activer le **conseil communal des enfants**, établir un conseil consultatif **des jeunes** (15-30 ans) et un conseil consultatif **des aînés** ;
- Confier l'animation de commissions consultatives, projets participatifs et groupes de travail à des **personnes indépendantes du pouvoir** et veiller à garantir une représentation équilibrée entre femmes et hommes dans ces instances ;
- Allouer un **budget participatif** de 100.000 € par an pour permettre l'émergence de projets nouveaux et de dynamiques locales concertées.

#6 Anne-Sophie Vanderstichelen

« La commune ne doit pas faire des profits sur le dos des Stéphanois-es ! Chaque année, les impôts à percevoir doivent être calculés en lien avec les dépenses qui seront réalisées. »



2 ADMINISTRER ET GOUVERNER AU SERVICE

“Gouverner c’est **prévoir**”. Il est plus que temps qu’à Court-Saint-Etienne on se dote d’une vision collective de notre territoire, de ses enjeux et de la **manière** d’améliorer le vivre ensemble.

A nos yeux, gouverner c’est aussi établir un programme d’actions clair selon un calendrier précis d’ici à 2030, en s’appuyant sur l’expertise des membres de l’administration : quels sont les objectifs réalistes que nous nous fixons, de quelles ressources disposons-nous pour y arriver, avec quel financement ? Il s’agira là d’une tâche essentielle qui marquera la première année de la mandature communale, en transformant l’obligatoire **Plan Stratégique Transversal** (PST) en véritable **outil de pilotage** de la commune partagé avec l’administration et les citoyen·nes.

NOS PRIORITÉS :

- **Ouvrir les services communaux et le CPAS sans rendez-vous** au moins deux jours par semaine, avec des horaires compatibles avec un travail à temps plein et le souci de l’accueil de chacun·e, avec une attention particulière aux personnes fragilisées ou en situation de handicap ;
 - Prendre en considération la **fracture numérique**, aider les personnes sans ordinateur ou smartphone ou peu à l’aise avec ceux-ci à avoir accès à tous les services publics ;
- Etablir un **climat de confiance** entre les élus et l’administration, soutenir le personnel communal et veiller au bien-être au travail, dans une saine exigence quant aux résultats à atteindre et aux efforts à fournir pour **assurer le service public** ;
 - Consacrer **le temps nécessaire aux fonctions obtenues** : tous les futurs membres du Collège communal s’engagent à y consacrer au moins l’équivalent d’un mi-temps de travail ;
- Séparer les fonctions de bourgmestre et de **présidence du conseil communal** pour animer et faciliter les débats ;



#2 Nadia Salpétier

« Une longue vue, un capitaine et un équipage sur le pont, avec une feuille de route claire et précise, c’est ce qu’il faut pour réussir l’expédition des six prochaines années. »

#3 Laurent Noel

« Être orienté usager, c'est-à-dire mettre les Stéphanois-es au cœur des actions de la commune, c'est le meilleur moyen d'améliorer leur expérience et leur satisfaction des services. »



- Répondre dans un **délai rapide** aux courriers des citoyen·nes et se conformer strictement aux délais légaux lorsqu'ils sont prévus ;
- Étudier la construction d'une **nouvelle maison communale** permettant de mieux organiser les services et d'améliorer le cadre de travail. Dans le cadre de cette nouvelle maison communale, veiller à ce que la salle où se déroulent les réunions publiques (conseils communaux, mariages, informations sur les projets, rapports annuels, ...) puissent accueillir dans de bonnes conditions les participants et les spectateurs, notamment en facilitant l'usage des nouvelles technologies ;
- Veiller à un juste équilibre entre l'utilisation des **fonds propres** et le recours à l'emprunt pour financer les investissements communaux ;
- Amplifier la recherche de sources de financement externes (**subsidés régionaux ou européens**) pour les projets communaux et y répondre dans les délais impartis pour en bénéficier ;
- Veiller à ce que l'intérêt général prévale toujours sur l'intérêt particulier et éviter toute situation qui pourrait être source de **conflit d'intérêts** ;
- Clarifier les critères d'octroi de **subsidés communaux** aux clubs et associations, et les annoncer explicitement ;
- Publier sur le site internet de la commune les **rémunérations et avantages** des bourgmestre, échevinats et présidence de CPAS ainsi que la liste des délégués désignés par le conseil communal pour représenter la commune dans ses différentes structures.

Une commune, c'est un ensemble de personnes de tous âges vivant sur un même territoire. Pour nous, il est essentiel que chacun·e puisse s'y sentir bien, respecté, reconnu et avoir accès aux services répondant à ses besoins. C'est un défi que nous voulons relever.

Concernant la **petite enfance** :

- Veiller à disposer d'un nombre suffisant de **places d'accueil** en crèche, halte-garderie ou chez les accueillant·es à domicile, notamment en soutenant l'établissement de ces dernières ;
- Faciliter la recherche d'une place en rassemblant les demandes des parents sur **une seule liste d'attente** ;
- Soutenir des **initiatives innovantes** pour les horaires atypiques de travail des parents, les cas de maladie et de situation de handicap de l'enfant.

Concernant les **écoles** :

- Soutenir la **dynamique** des quatre écoles communales et créer des synergies entre elles et avec les autres filières d'enseignement ;
- Promouvoir une **communauté scolaire** qui veille au bien-être de chaque élève (lutte contre les discriminations et le harcèlement scolaire) et qui est **ouverte sur son environnement et sur le monde**. Favoriser les partenariats avec l'école des devoirs de La Chaloupe, le centre culturel, la bibliothèque, les résidences pour les seniors, les clubs de sport ... ;
- Contribuer au **climat de confiance** avec les équipes pédagogiques pour soutenir le développement de leur enseignement de qualité et leur formation ;
- Proposer une **alimentation saine**, bio et locale dans les cantines ;
- Développer **l'éducation à la citoyenneté** et encourager les enfants à participer au conseil communal des enfants ;
- Améliorer la **sécurité sur le chemin de l'école** afin d'encourager les déplacements à pied, à vélo et en transport en commun.
- S'assurer que nos écoles offrent un espace de vie agréable et aéré permettant également aux élèves d'être au contact de la nature.

Concernant les **jeunes** :

- Aménager dans la commune deux « **Agoraspaces** » là où ils font le plus défaut pour permettre aux jeunes de se retrouver et faire du sport en liberté ;
- Poursuivre le partenariat avec La **Chaloupe** pour l'animation et l'accompagnement de projets pour les jeunes ;
- Accompagner les jeunes et les **mouvements de jeunesse**, tant pour des locaux adaptés à leurs activités que dans leur organisation logistique ;
- Proposer d'impliquer les mouvements de jeunesse dans des activités organisées par la commune et favoriser l'échange entre les unités.



#12 Pascale De Vaere

« *Chaque Stéphanois·e est important·e aux yeux de Court Ensemble !* »

ÂGES DE LA VIE

Concernant les **ainés** :

- Prendre en compte la diversité des profils et besoins des aînés, favoriser les **rencontres** et le lien social avec leur voisinage ;
- Renforcer le service « seniors » du CPAS ainsi que les partenariats avec des **associations** (taxi senior, repas à domicile, aides familiales et ménagères, petites réparations, conseils, prévention de l'isolement...), visibiliser et mieux informer sur tous ces aspects ;
- Permettre aux aînés un réel choix de lieux de vie, accessibles financièrement : améliorer les services à domicile et proposer une solution pour une maison de repos à Court-Saint-Étienne.

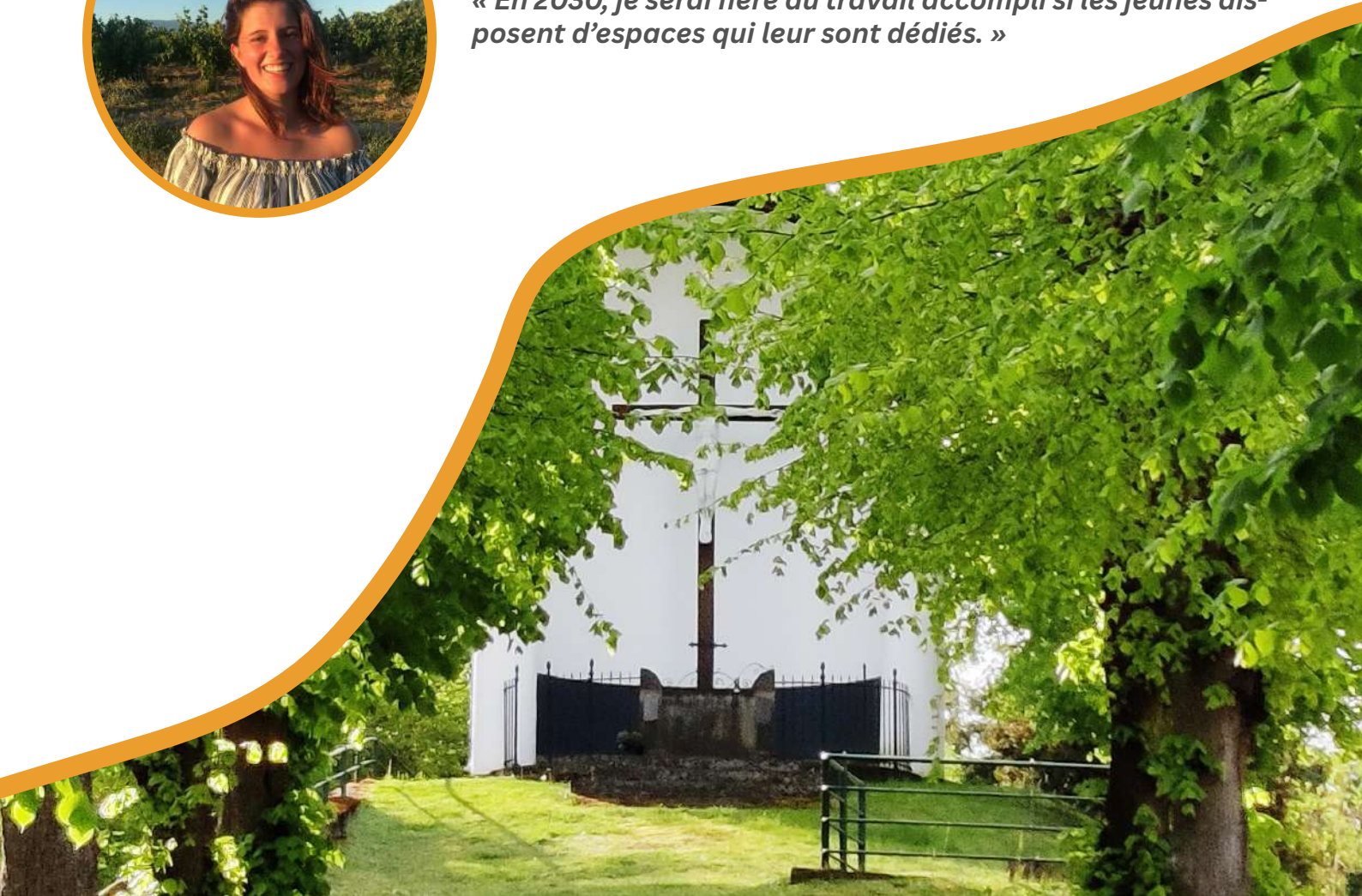
Et pour le **grand départ** :

- Veiller au respect de chacun-e et accueillir les citoyen-nes dans leurs convictions, croyances ou rites (tel que par exemple l'inclusion d'un carré musulman ou d'autres aires spécifiques) ;
- Poursuivre l'effort d'embellissement et de **verdurisation des cimetières**.



#14 Luna Gérard

« En 2030, je serai fière du travail accompli si les jeunes disposent d'espaces qui leur sont dédiés. »



Vivre en bonne santé, bien entouré et dans un environnement sûr, n'est-ce pas ce dont chacun·e rêve ?

La proximité et le souci de l'autre sont au cœur de la réussite d'un tel modèle. La Commune peut y contribuer.

Développer les solidarités et assurer une plus grande justice sociale :

- Veiller à ce que la commune donne au CPAS les **moyens financiers suffisants** pour lui permettre de remplir l'ensemble de ses missions et de développer et maintenir des services innovants ;
- Mettre en place dès que possible un **plan de cohésion sociale** (PCS) en concertation avec le monde associatif et les travailleurs de terrain, pour créer davantage de projets favorisant le lien social (également interculturel et intergénérationnel) ;
- Accueillir et être à l'écoute de chaque personne qui se présente au **CPAS** – informer largement sur les droits sociaux auxquels chacun·e a accès ;
- Soutenir les divers lieux et initiatives de **vie sociale et collective** (donneries, gratifierias, cantines sociales, potagers collectifs, plate-forme de mise en commun de biens, espaces numériques partagés, ...). Soutenir et promouvoir les associations qui œuvrent en ce sens ;
- Renforcer , en collaboration avec le CPAS, l'accès à la formation des bénéficiaires du revenu d'intégration sociale et favoriser la mise à l'emploi durable de ces personnes. En cas de recours aux **articles 60 et 61**, veiller à ce que l'emploi constitue un tremplin vers un emploi à plus long terme ;
- Soutenir la création d'emplois, les projets innovants de formation et l'accompagnement des personnes sans emploi. Développer des projets pilotes inspirés des « **territoires zéro chômeurs de longue durée** » ;
- Accueillir des enfants en situation de **handicap** ou avec une maladie chronique dans les écoles et les lieux d'accueil de la commune ;
- Accorder aux **personnes en situation irrégulière**, les droits que la loi leur octroie : droit à l'aide médicale urgente et droit à la scolarité pour les mineurs.

Sécurité

- Permettre à chacun·e d'identifier aisément son **agent de quartier**, encourager les contacts privilégiés avec celui-ci ;
- Améliorer le **dialogue policiers/citoyen·nes** par des campagnes de relations publiques et par de la formation du personnel policier à toujours plus d'accueil et d'écoute ;
- **Renforcer la sécurité** de tous les usagers dans nos quartiers, sur nos routes, nos trottoirs, chemins et pistes cyclables par des mesures adaptées et réfléchies avec les citoyen·nes ;
- Constater et remédier aux **incivilités** et infractions en dotant l'administration des moyens adéquats ; poursuivre les contrevenants identifiés.

LA SÉCURITÉ ET LA SANTÉ

Santé

- Soutenir les **maisons médicales** qui constituent une réponse à la pénurie de médecins généralistes sur le territoire communal ;
- Collaborer aux campagnes de **prévention** proposées par d'autres institutions ou par des associations (burn-out, isolement, maladies spécifiques...) et veiller aux spécificités de notre territoire (radon...);
- Amplifier le travail entamé avec les services du CPAS à l'encontre des **violences envers les femmes** et l'étendre à **toutes formes de discrimination**, veiller à la formation spécifique des services et à l'existence de logements d'urgence en cas de besoin ;
- Viser un territoire "**commune sans pesticide**" : inciter les habitant·es, les agriculteurs et d'autres opérateurs (SNCB, TEC...) à utiliser des alternatives à ces produits toxiques ;
- Partager le **cadastre des antennes GSM**, vérifier le respect des normes des ondes électromagnétiques générées et publier les résultats ;
- Se baser sur la cartographie des **nuisances sonores** et étudier, en concertation avec les autorités compétentes, les mesures nécessaires pour les réduire ;
- Surveiller la présence de **radon** et utiliser des peintures naturelles et des produits d'entretien respectueux de la santé et de l'environnement dans les lieux d'accueil d'enfants et bâtiments publics ;
- Proposer des **alternatives non-alcoolisées** et festives dans les activités de la commune, publiques et internes.

#10 Gaetane Coppens

« Commune et CPAS doivent travailler main dans la main pour ne laisser personne au bord du chemin. »



#20 Aurélie Mayné

« Je voudrais pouvoir laisser les enfants aller à l'école à pied ou à vélo en toute sécurité. »

Les activités sociales, associatives, artistiques et sportives renforcent la convivialité, les liens et le bien-être de tous. Le rôle de la commune est de mettre du matériel à disposition et d'encourager le dynamisme associatif, les initiatives citoyennes et les comités de fête ou de quartier. Elle peut également jouer un rôle moteur dans certains cas.

Accueil :

- Organiser une ou deux fois par an un **moment d'accueil** où sont conviés tous les habitant·es nouvellement installés sur le territoire communal ;
- Pour faciliter les organisations en plein-air, installer une **toilette publique** dans le centre de Court et plusieurs accès permanents à l'eau potable dans les lieux publics.

Sports :

- Faire aboutir la nouvelle **salle de gym** et la rénovation du **hall multisports**, gérer ces infrastructures de manière accueillante pour le plus grand nombre de pratiques sportives et de clubs ;
- Remettre sur pied l'**association sportive** stéphanoise pour débattre avec des représentants des différents clubs de sports de la meilleure manière de promouvoir les activités sportives ;
- Mettre en place un **chèque Sport & Culture** pour les jeunes stéphanois afin d'encourager la pratique d'un sport ou d'une activité culturelle proposés sur le territoire communal ;
- Garantir l'**entretien régulier des sentiers** sur la commune et une meilleure sécurisation des usagers faibles sur nos routes, une manière de promouvoir la marche, le jogging, le vélo qui sont des sports accessibles et quasiment gratuits.



CHACUN·E DANS LA COMMUNE

Culture :

- Promouvoir le **Foyer populaire** en collaborant avec le CCBW pour l'ouvrir à plus d'activités culturelles locales à destination des artistes et associations artistiques stéphanois ;
- Faire du **PaMExpo** un lieu d'activités touristiques et événementielles d'ampleur régionale, avec des normes de bruit strictes pour le voisinage et une réflexion sur le parking ;
- Soutenir financièrement et donner une visibilité aux **parcours d'artistes, concerts, expositions, pièces de théâtre, soirées de conte** ;
- Soutenir le travail de l'**académie intercommunale** de musique, théâtre et danse.

Patrimoine et tourisme :

- Valoriser notre patrimoine notamment au travers de la carte des sentiers, promenades et lieux d'intérêt de l'association « **Patrimoine stéphanois** » et la participation aux Journées du Patrimoine de Wallonie, début septembre ;
- Avec les associations locales, établir un parcours de rues au sein de l'entité retraçant les grandes étapes de l'**histoire locale**, notamment ouvrière et industrielle ;
- Avec la maison du Tourisme du Brabant Wallon, valoriser les **balades de découverte** du territoire, en vue d'y attirer des visiteurs adeptes de tourisme « doux » (slow tourisme) ;
- Promouvoir, faciliter, encourager, stimuler le développement de **points d'attrait pour les promeneurs** (fontaines, bancs...) ;
- Organiser annuellement l'ouverture au public de **jardins privés** remarquables pour leur esthétique et/ou leur biodiversité : il y a des trésors à découvrir !
- Réaliser un inventaire des parcelles susceptibles d'être affectées au développement et l'aménagement de **potagers partagés** ; les mettre à disposition de citoyen·nes dans le but de réhabiliter le lien avec la terre ainsi que le lien social.

#4 Maryline Charlier

« La vitalité d'une commune passe par le dynamisme de ses associations, comités et autres initiatives citoyennes. Il faut donc les soutenir et les accompagner. »



#13 Christophe De Vleeschouwer

« Le sport et la culture sont deux piliers importants de toute société ! Nous veillerons à les promouvoir et à en faciliter l'accès. »

6 SOUTENIR LA POPULATION ACTIVE ET ENCOURAGER

A Court-Saint-Étienne, la population active travaille souvent en dehors de la commune. Mais vivre dans une commune, ce n'est pas seulement y dormir, c'est aussi y faire ses courses, s'y faire soigner, y trouver un artisan ou une profession libérale. Avec le développement des métiers à distance et du télétravail, le nombre de personnes travaillant sur leur lieu de résidence a explosé.

A l'avenir, nous souhaitons l'accueil et le développement d'activités économiques locales bien intégrées, notamment :

- **Revitaliser** l'avenue de Wisterzée et la rue Henricot dans **le centre**, en les rendant plus attrayantes tant par l'aspect général que par l'amélioration de l'état des trottoirs et des possibilités de parkings multimodes ;
- Repenser la **dynamique commerciale** du centre, en ce compris le marché hebdomadaire, soutenir la relocalisation de commerces et de services sur le territoire en leur faisant bénéficier de divers avantages, en cohérence avec les communes voisines ;
 - Offrir des espaces de **développement d'activités économiques** compatibles avec un habitat dense à proximité de la gare de Court-Saint-Etienne, pour que le train ne permette pas seulement aux navetteurs de partir travailler à Bruxelles ou ailleurs, mais qu'il permette aussi de venir travailler à Court ;
- Concerter les citoyen·nes afin d'identifier ce qu'il manque au **cœur des villages** en termes d'offre de services ;
 - Soutenir et créer des synergies avec des projets d'**économie sociale** et d'**économie de partage** (restaurant social, ressourcerie, réparation et récupération, soutien à de nouvelles activités en lien avec l'économie de la fonctionnalité et l'économie circulaire)
- Mettre à disposition des **marais**, des terrains communaux ou du CPAS ;
 - Mettre en réseau des agriculteurs locaux, commerçants et consommateurs pour élaborer un **circuit local de production, de transformation et de vente** ; y associer les entreprises locales et les établissements scolaires susceptibles de s'insérer dans une telle dynamique ;
- Soutenir les agriculteurs et les associer à la gestion du territoire (luttés contre les inondations et érosion des sols, aménagement et embellissement...) ;
 - Inclure dans les cahiers des charges des commandes publiques, des **critères environnementaux, sociaux et de gouvernance** (ESG), et découper les gros projets en lots afin de les rendre accessibles aux plus petites entreprises.

L'ÉCONOMIE LOCALE ET CIRCULAIRE



#11 Frank Gérard

« Je rêve que le centre de Court-Saint-Étienne devienne l'espace central de vie et du développement économique et commercial. »

Par ailleurs, deux points en lien avec l'environnement et l'économie circulaire nous paraissent importants :

- Développer un **plan de réduction des déchets et de la surconsommation**, viser l'objectif « Commune Zéro déchet » et faire de l'administration communale un modèle en la matière ;
- Former des maitres composteurs et offrir des **emplacements de compostage** de quartier pour les habitant-es qui ne peuvent pas installer un compost chez eux, avec possibilité pour chacun-e de venir annuellement y collecter du compost de qualité.



#8 Valérie Ridelle

« Faisons de Court-Saint-Étienne un modèle de circuit court et un champion de la réduction des déchets ! »



7 LIMITER DRASTIQUEMENT LES RISQUES

Situé à la confluence de l'Orne, de la Thyle et de la Dyle, notre territoire est fortement soumis aux risques d'inondation. Les épisodes traumatiques de 2011 et 2021 sont dans toutes les mémoires. S'y ajoutent des crues plus ponctuelles et des coulées de boues pénibles pour les riverains et coûteuses en temps pour les ouvriers communaux.

Lorsque l'eau monte et envahit tout sur son passage, il est difficile de ne pas se sentir impuissant. Avec le dérèglement climatique en cours, on nous prédit la multiplication d'épisodes extrêmes de pluie comme de chaleur. Il est absolument urgent et essentiel de mettre tout en œuvre pour anticiper les prochaines grandes pluies en vue de retenir au maximum l'eau là où elle tombe.

Cela peut paraître simple, mais il s'agit d'entreprendre un grand nombre d'actions, qui vont mobiliser d'importants moyens diffus sur tout le territoire, ainsi qu'une collaboration avec les Communes voisines, la Province et la Région.

Il est dramatique que la majorité communale sortante n'ait pas réellement entamé ce travail ni pris la peine d'aider véritablement les victimes des dernières inondations.

Pour limiter drastiquement les risques d'inondations et leurs conséquences, notre approche consiste à :

- Dès le premier semestre 2025, avec le soutien d'experts, entamer l'élaboration d'un **diagnostic « eau » du territoire** pour identifier les zones les plus problématiques et l'ensemble des mesures qui pourraient être mises en œuvre, leur pertinence et leur coût : zones d'immersion temporaire, marais, étangs et zones humides, rétablissement de méandres dans les cours d'eau, remises à ciel ouvert, retenues naturelles (haies, prés de fauche et jachères, petits bois), nettoyage régulier des égouts, limitation des zones de ruissellement, zones d'infiltration...
- Dans la foulée, après concertation citoyenne et engagement d'un chef de projet au niveau communal, arrêter à l'automne 2025 un **plan pluriannuel d'actions**, avec les actions rapides à mettre en œuvre dans l'année, les actions à 3 ans et à 5 ans. Le pilotage de ce plan sera au cœur de l'action de l'ensemble du Collège communal.
- Pour réussir le plan, **associer** les acteurs communaux, les agriculteurs, les propriétaires terriens et les citoyen·nes à sa mise en œuvre ;



#16 Anne-Marie Allemon

« Diminuer les risques d'inondation, c'est l'affaire de tous ! Nous devons travailler ensemble pour retenir un maximum l'eau là où elle tombe. »

D'INONDATIONS

#7 Cédric Melin

« S'il y a bien un enjeu qu'il faudra prendre à bras le corps dès 2025, c'est la lutte contre les inondations ! »



- Activer, pour permettre les investissements, les **aides régionales** et provinciales ;
 - Dans le cadre des **permis d'urbanisme** et pour les grandes surfaces imperméables, imposer des mesures de rétention d'eau sur les parcelles concernées ;
- Prévoir une aide financière à l'**installation de protection anti-inondations** à destination des habitant·es des zones à risque ;
 - Soutenir financièrement les **pratiques agricoles durables** résistantes aux intempéries et permettant de stocker ou infiltrer l'eau au lieu de la laisser ruisseler, notamment en replantant des kilomètres de haies. Encourager la préservation des prairies et de la vie dans les sols de culture ;
- Mettre en place un **plan d'urgence** à activer en cas d'inondations, connu de l'ensemble des habitant·es et reposant notamment sur une intervention rapide des services communaux, comme par exemple une distribution préventive de sacs de sable ;
 - Venir en aide aux **victimes** d'inondation, avec des moyens humains, matériels et financiers, et s'assurer de leur correcte indemnisation, en activant toutes les aides possibles aux différents niveaux de pouvoir ;

Conservation de la nature et lutte contre les inondations : même combat

A chaque inondation, la nature nous rappelle qu'il est grand temps de réparer les effets néfastes d'une vision utilitariste du territoire, qui a créé des grands champs ruisselant sans obstacles et des zones habitées imperméables. L'heure est venue de reméandrer nos rivières, ré-ensauvager les zones habitées, reparcelliser les zones agricoles en y plantant des haies, retenir l'eau partout dans des mares ou des prés et pas uniquement dans des grandes infrastructures, valoriser les zones humides et les étangs comme réservoirs de crues. C'est ainsi que l'eau, pleine de vie, redeviendra notre amie.

Une des missions importantes de la Commune est de décider du bon aménagement du territoire local et d'octroyer ou non des permis d'**urbanisme**.

En cette matière, outre la définition d'un **Schéma de Développement Communal** (SDC) ambitieux en termes de préservation du territoire, notre approche se différencie suivant la taille des projets.

Ensemble nous souhaitons :

- Que les citoyen·nes et porteurs de projets de **rénovation ou de construction d'un ou de quelques logements** trouvent à la commune une oreille attentive, bienveillante et facilitatrice, afin que leurs projets soient qualitatifs et aboutissent dans les meilleurs délais ;
- Encourager les **nouvelles formes d'habitat** réduisant l'impact sur l'environnement et développant le lien social : habitat léger, habitat groupé, logement intergénérationnel ;
- Concernant le projet du **Val d'Eugène**, au Champ de Court, nous nous y sommes opposés en vain pendant des années, mais il est clair qu'aucun projet disproportionné de ce type au milieu des champs ne doit voir le jour à l'avenir et que les zones de réserve foncière ne devront pas être urbanisées sans une compensation équivalente en termes de superficie ;
- Concernant le projet de « **Court Village** » sur le site Henricot 2, nous déplorons la piètre qualité du bâti réalisé par le promoteur et sa dégradation rapide, notamment au niveau des façades. Il manque de convivialité, d'une place de rencontre et d'espaces de jeux. La majorité sortante a hélas conforté cette approche en octroyant la phase 2. Pour la troisième phase, notre optique est de **ne pas tout urbaniser** et de réserver un vaste espace (le long de la Dyle, vers Ottignies et la passerelle) pour **aménager un espace vert public de qualité** avec un parc, un petit bois, et un étang. Un joli petit hall ancien en bon état pourrait par ailleurs servir d'espace d'exposition, comme ce fut le cas lors du parcours d'artistes 2024 ;
- L'extension de « Court Village », voire d'autres projets de plus de 10 logements, doit également être l'occasion, en partenariat avec les acteurs publics du logement, de faire bénéficier aux Stéphanoises et Stéphanois de **logements de qualité à prix attractifs** ;
- Programmer l'**assainissement de toutes les eaux usées** sur le territoire communal, pour préserver la qualité des rivières et ruisseaux ainsi que des eaux souterraines.

Concernant les **espaces publics** dans notre commune, il est frappant de constater que presque tous les espaces verts sont privés et que peu de soin a été apporté jusqu'ici à la **beauté des places et lieux de rencontre**. Ensemble, nous voulons y remédier :

- **Doter chaque village ou hameau d'un espace vert public ou d'une jolie place verdurisée** d'ici à 2030 : on en rêve et on va y travailler, pour qu'il fasse bon lire à l'ombre, bavarder ou jouer dans un espace qui appartient à tous ;
- **Multiplier les plantations** d'arbres, d'arbustes à fleurs, de plantes vivaces et de bulbes le long de rues, pour égayer le paysage, diminuer la surchauffe en été et augmenter la biodiversité ;
- **Embellir et entretenir** soigneusement les lieux publics et le mobilier urbain, placer davantage de bancs aux endroits de vie et de rencontre ;
- **Faire participer les habitant·es à la verdurisation et au fleurissement** : façades fleuries, avants de maisons accueillants, vergers, adoptions du pied d'un arbre en rue pour y planter quelques fleurs...

APAISER NOTRE TERRITOIRE

#1 Xavier Marichal

« Ces dernières années, beaucoup de projets immobiliers d'ampleur sont sortis de terre. Le développement de la commune pour les prochaines années doit être construit de manière raisonnée, en intégrant les besoins nouveaux tout en préservant la ruralité de nos villages. »

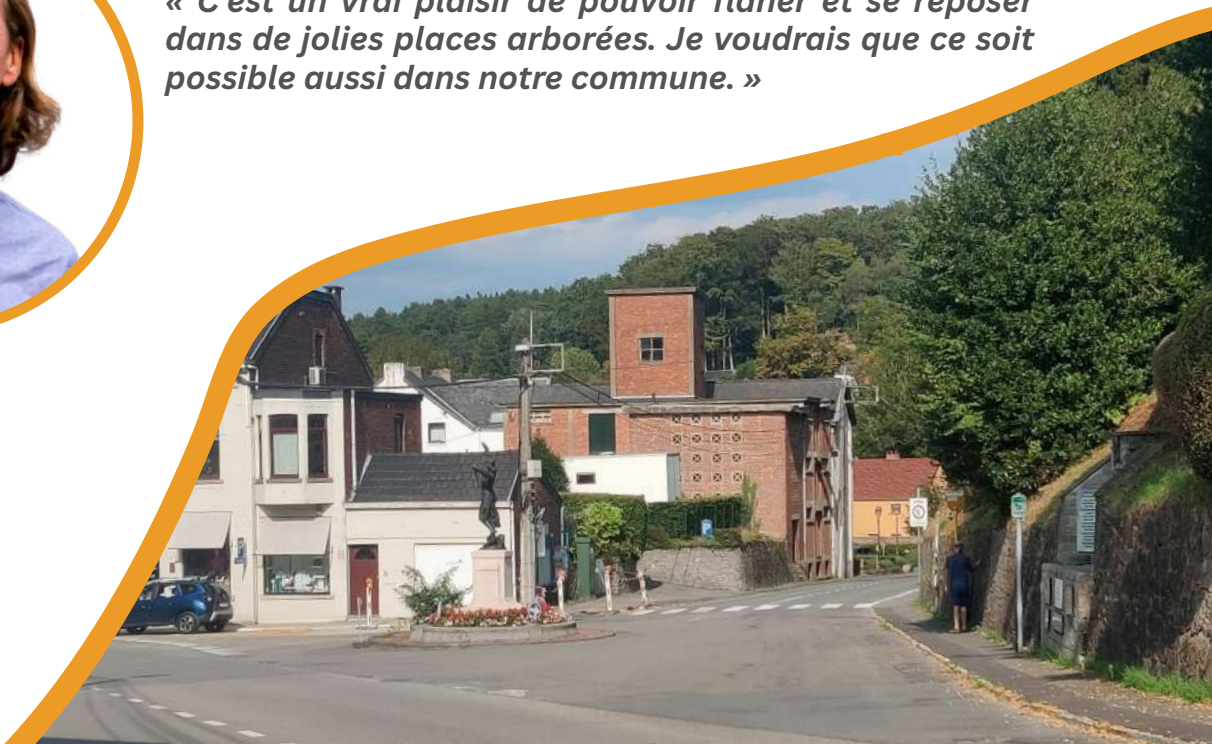


Concernant la **protection de la nature et de l'environnement**, nous préconisons une approche en quatre axes :

- **Observer** : s'appuyer sur les naturalistes chevronnés ou amateurs pour bien connaître les enjeux de la nature dans notre commune ;
- **Conserver** : dans ces temps d'extinction massive des espèces, la conservation et la protection des habitats sont essentielles ;
- **Aménager** : plusieurs endroits nécessitent d'être améliorés pour la nature ou aménagés pour que les habitant·es puissent en profiter pleinement ;
- **Partager** : il y a dans notre commune et dans notre région des passionnés de nature, des jardiniers extraordinaires et des associations qui prennent soin de jardins vivants et pleins de biodiversité. Il y a dans notre région des associations qui font un travail formidable. Mettons ces énergies ensemble pour partager les bonnes pratiques et améliorer significativement l'état général de la nature dans notre commune.

#9 Julien Lesceux

« C'est un vrai plaisir de pouvoir flâner et se reposer dans de jolies places arborées. Je voudrais que ce soit possible aussi dans notre commune. »



A Court-Saint-Étienne comme dans tout le Brabant wallon, la voiture joue un grand rôle dans les déplacements des ménages. Il s'agit d'un mode de déplacement pratique et polyvalent pour lequel les infrastructures sont largement déployées dans l'espace public.

D'un autre côté, une partie significative de la population n'a pas accès à la voiture : enfants et jeunes, personnes à revenus réduits, personnes en situation de handicap temporaire ou permanent, personnes sans permis... Nous sommes par ailleurs nombreux à ne pas souhaiter nous déplacer (tout le temps) en voiture, si une alternative crédible existe. Et nous sommes tous piétons à un moment ou à un autre.

Trop longtemps, l'espace public n'a été conçu qu'en fonction des déplacements motorisés. Notre ambition est d'**offrir plus d'espace et de sécurité aux piétons et aux cyclistes**, ce qui permettra aussi de diminuer le bruit, la pollution et la congestion du centre tout en **favorisant la rencontre et la convivialité**.

Par ailleurs, même s'il ne s'agit pas spécialement d'une compétence communale, nous voulons influencer sur la qualité de l'offre de **transport public** pour que ceux qui le souhaitent puissent bénéficier du meilleur choix possible pour leurs déplacements.

#21 Simon Moutquin

« La mobilité et la sécurité routière doivent se concevoir globalement sur tout le territoire : travailler par petits morceaux met souvent en danger les usagers. »



CONCRÈTEMENT, CELA IMPLIQUE DE :

- Résoudre par priorité, avec le SPW qui en est le gestionnaire, les deux gros points noirs que sont l'**avenue des Combattants et la place Communale**. Tout est rebutant dans ces lieux pour les habitant-es : vitesse excessive (à contrôler), état et taille des trottoirs et des traversées, absence d'arbres et de végétaux, bruit. Leur réaménagement est un enjeu majeur de sécurité et de bien-être pour tout le centre de notre commune ;
- Finaliser le **Plan Communal de Mobilité (PCM)** d'une manière ambitieuse et qui fluidifie et régule la mobilité pour tous les usagers quel que soit leur mode de transport, du piéton à la voiture en cohabitation harmonieuse. A cet égard, la question de la mobilité aux abords des écoles à l'heure de pointe devra faire l'objet d'une attention toute particulière ;
- Planifier et concerter un **plan d'intervention piétons et trottoirs** sur plusieurs années avec la réalisation d'un audit pour avoir un point de départ et identifier l'objectif à atteindre : offrir des trottoirs et des cheminements piétons sécurisés, continus, sans aspérités et accessibles aux PMR ;

ACTIVE ET PARTAGÉE

- Transformer tout le **centre** de Court et les autres noyaux villageois en **zones 30**
 - **Réaménager les abords des gares**, notamment pour y améliorer l'intermodalité avec les bus du TEC et le vélo ;
- Assurer des **liaisons cyclables de qualité entre le centre de Court et les villages**, et ensuite vers les communes voisines. A titre d'exemple, la réalisation du cheminement cyclable sur le sentier 103 entre la rue de Suzeril et la gare de Faux a beaucoup trop traîné. Il devra encore être poursuivi vers La Roche et Villers-la-Ville ;
 - **Promouvoir l'usage du vélo**, l'essai de vélos électriques ou cargos, l'aménagement de stationnements sécurisés, la préparation du brevet du cycliste pour les élèves de fin de primaire, les vélos de service et l'indemnité kilométrique pour le personnel communal ;
- Poursuivre le déploiement de **véhicules partagés** sur le territoire, en analysant les besoins dans les villages et la possibilité de mettre en place une plateforme numérique de partage de voitures privées ;
 - Assurer un **meilleur entretien** des sentiers et chemins, notamment contre l'envahissement de ronces et orties ;
- Repenser l'**éclairage public** avec un équilibre entre besoins de mobilité, de sécurité et de biodiversité (« trames noires ») ;
 - Pour tous les projets de travaux et réaménagements, veiller à les **concerter** avec les personnes concernées et à les organiser avec les impétrants pour éviter des ouvertures systématiques et pénalisantes ; s'assurer que les intervenants sur les voiries organisent systématiquement des **déviations sécurisées** pour chaque mode de transport ;
- Veiller à améliorer, en collaboration avec les communes voisines et en partenariat avec les instances responsables, l'offre de transports publics pour tous les hameaux,



#18 Marie Delespesse

« L'offre de transport public est insuffisante à plusieurs endroits de la commune, ce qui peut isoler certaines personnes. La Commune doit être moteur dans ce domaine. »

La récente crise énergétique nous a rappelé l'importance de l'isolation des bâtiments, tant pour des raisons de confort que financières ou d'émissions de gaz à effet de serre. Cela concerne aussi bien les logements privés et publics que les bâtiments communaux, lesquels n'ont pas fait l'objet de rénovations au cours des dernières décennies.

Pour beaucoup de personnes, rénover ou isoler son **logement** pose d'importants problèmes techniques et/ou financiers. Nous souhaitons faciliter cette démarche, notamment pour que les personnes à faibles revenus puissent également en bénéficier.

Les autorités locales jouent un rôle essentiel dans la transition énergétique, de par leur proximité avec les consommateurs finaux (ménages, entreprises), les contacts avec les acteurs principaux tels les gestionnaires d'infrastructure (ex. ORES). La commune peut mettre en place un cadre collaboratif entre tous les acteurs (ex. fournisseurs, architectes, planificateurs, entreprises de la construction,...) pour mettre en œuvre des solutions adaptées aux enjeux énergétiques (approvisionnement, fonctionnement des marchés, infrastructure, ...)

Pour ce faire, il s'agit de :

- Informer les citoyen·nes, grâce entre autres, à l'outil des **thermographies aériennes**, de l'importance et de l'opportunité que représentent la rénovation et l'isolation des bâtiments ;
- Proposer un **accompagnement, par une association spécialisée ou un guichet de l'énergie**, des démarches d'audit énergétique, d'avant-projet de rénovation et de dossier de primes wallonnes à la rénovation ;
- Participer aux initiatives régionales en vue de garantir à tout citoyen·ne une **sécurité énergétique**, un accès à des sources d'énergie renouvelable et une énergie à un coût abordable ;
- **Collaborer avec l'IPBW** (Immobilière publique du BW, qui gère les 184 logements sociaux et 21 logements moyens sur le territoire communal) pour qu'ils investissent dans les économies d'énergie pour ces logements, et qu'ils prennent en gestion les quelques logements acquis récemment par la commune dont la vocation n'est pas de gérer ce type de patrimoine ;
- Dynamiser un véritable **plan d'actions Énergie-Climat (PAEDC)**, permettant d'enclencher des actions concrètes d'envergure à la hauteur de l'objectif de diminuer de 55% les gaz à effet de serre du territoire d'ici 2030 ;
- Lister les **immeubles** inoccupés et inciter leur réhabilitation par une compensation financière ou à défaut de réaction par une taxe incitative ;
- **Participer à un Community Land Trust (CLT)**, organisme qui aura pour objet de devenir propriétaire de biens immobiliers et qui ne revendra que le bâtiment aux candidats propriétaires, afin de réduire le coût de l'achat, le sol restant la propriété du CLT
- Favoriser les formules de « **tiers investisseur** » pour les travaux d'isolation, l'installation de production d'énergie renouvelable telles que panneaux solaires, pompes à chaleur, ou de systèmes augmentant la performance énergétique (tels que ventilation double flux) ;
- **Soutenir l'achat groupé d'énergie** (ex. bois de chauffage, gaz, électricité) en lien avec les acteurs coopératifs locaux ;
- Soutenir/encourager l'émergence de **communautés d'énergie** et de création de micro-réseaux de partage d'énergie.

LES BÂTIMENTS COMMUNAUX

FACILITER L'INDÉPENDANCE ÉNERGÉTIQUE



#15 Eric Lubukayi

« Je rêve que la commune soit aux côtés des Stéphanois-es pour la rénovation et l'isolation de leur habitation : sensibilisation, accompagnement, soutien financier. C'est ensemble que nous devons relever les défis énergétiques ! »

Au niveau des **bâtiments communaux** :

- Faire **l'inventaire des besoins et un audit PEB des bâtiments**, en axant la priorité sur les bâtiments scolaires et administratifs, les plus utilisés ;
- **Investir résolument dans la modernisation, l'isolation écologique, la ventilation et l'équipement des bâtiments** qui sont pour la plupart vétustes, désuets et énergivores ;
- **Stimuler et investir dans la production d'énergie renouvelable** : panneaux solaires sur les hangars et grands bâtiments, bio-méthanisation, chauffage aux bioénergies, pompes à chaleur, réseaux de chaleur ;
- Comme indiqué au chapitre 2, **préparer la construction d'une nouvelle maison communale**, sachant que l'actuelle « pourrit sur pieds » et est totalement dépassée tant au niveau fonctionnel qu'énergétique.

Au niveau de la **production d'énergie** :

- Amener les citoyen·nes et la Commune à investir dans la **production coopérative d'énergie renouvelable** (centrales photovoltaïques, éolienne citoyenne, centrale à biomasse ou bio-méthanisation).

#17 François Goethals

« Une commune exemplaire en matière de rénovation énergétique et à la pointe de l'innovation sera un moteur pour inciter les habitant·es à faire de même. »



#19 Yorick Czarnocki

« L'accès au logement est un des grands défis des prochaines années : je voudrais que nos enfants puissent aussi s'installer à Court-Saint-Étienne s'ils le désirent. »

● Candidat·es citoyen·nes ● Candidat·es écologistes

